ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 1/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'Annexe II du REACH - Règlement 2015/830

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: 393 00 00200-825 transparent

393 00 00300-830 blanc 393 00 00400-835 noir 393 00 00500-840 miel

Dénomination ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination Adhésifs thermofusibles en stick pour assemblages

supplèmentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale Meccanocar Italia S.r.I.
Adresse Via San Francesco, 22
Localité et Etat 56033 Capannoli (PI)

Italy

Tél. +39 0587 609433 Fax +39 0587 607145

Courrier de la personne compétente,

personne chargée de la fiche de données de

sécurité.

moreno.meini@meccanocar.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP). Néanmoins, contenant des substances dangereuses à une concentration telle qu'elle doit être déclarée à la section 3, le produit nécessite une fiche des données de sécurité contenant des informations appropriées, conformémemt au Règlement (UE) 2015/830. Classification e indication de danger:

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage de danger conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et adaptations successives.

Pictogrammes de

danger:

Mentions --

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 2/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

d'avertissement:

Mentions de danger:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence:

--

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Identification x = Conc. % Classification 1272/2008 (CLP)

VINYLE ACETATE

CAS 108-05-4 0,8 ≤ x < 0,9 Flam. Liq. 2 H225, Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, Aquatic Chronic 3 H412

CE 203-545-4

INDEX -

N° Reg. 01-2119471301-50-XXXX

Le texte complet des indictions de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

YEUX: Retirer les éventuels verres de contact. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant bien les paupières. Consulter un médecin si le problème persiste.

PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION: Conduire immédiatement la personne à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, appeler aussitôt un médecin.

INGESTION: Consulter aussitôt un médecin. Provoquer les vomissements uniquement sur instructions du médecin. Ne rien administrer par voie orale si la personne a perdu connaissance.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information spécifique n'est disponible sur les symptômes et les effets provoqués par le produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 3/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

5.1. Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur. ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte de contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières en vaporisant le produit avec de l'eau à moins de contre-indications.

Veiller au port de dispositifs de protection (dispositifs de protection individuelle indiqués à la section 8 de la fiche des données de sécurité compris) afin de prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables aussi bien pour le personnel chargé du travail que pour les interventions d'urgence.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit déversé et le placer dans des conteneurs pour sa récupération ou son élimination. Éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau sauf contre-indications.

Prévoir une aération suffisante du lieu d'écoulement. Évaluer la compatibilité du récipient à utiliser avec le produit, faire référence à la section 10. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes libres, ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ou de briquet. Les vapeurs peuvent prendre feu par explosion: éviter toute accumulation de vapeurs en laissant ouvertes portes et fenêtres et en assurant une bonne aération (courant d'air). Sans une aération adéquate, les vapeurs peuvent s'accumuler au niveau du sol et prendre feu même à distance, en cas d'amorçage,

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 4/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

avec le danger de retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Brancher à une prise de terre dans le cas d'emballages de grandes dimensions durant les opérations de transvasement et veiller au port de chaussures antistatiques. Pour éviter le risque d'incendie et d'explosion, ne jamais utiliser d'air comprimé lors du déplacement du produit. Ouvrir les récipients avec précaution: ils peuvent être sous pression. Ne pas manger, ni boire ni fumer durant l'utilisation. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver exclusivement dans le récipient d'origine. Conserver les récipients fermés, à un endroit bien aéré, à l'abri des rayons directs de soleil. Conserver à un endroit frais et bien aéré, loin de la chaleur, des flammes libres, des étincelles et de toute autre source d'ignition. Conserver les conteneurs loin des éventuels matériaux/matières incompatibles, faire référence à la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VINIL ACETATO			
Concentration prévue sans effet sur l'environnement - PNEC			
Valeur de référence en eau douce	0,016	mg/l	
Valeur de référence en eau de mer	0,002	mg/l	
Valeur de référence pour sédiments en eau douce	0,067	mg/kg	
Valeur de référence pour sédiments en eau de mer	0,007	mg/kg	
Valeur de référence pour les microorganismes STP	6	mg/l	

Valeur de référence pour la catégorie terrestre 0,004 mg/kg

Santé -

Niveau derive sans effet	Effets sur les consommateur s				Effets sur les travailleurs			
Voie d`exposition	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques
Inhalation					35,2 mg/m3	35,2 mg/m3	17,6 mg/m3	17,6 mg/m3
Dermique								0,42 mg/kg

0,42 mg/kg bw/d

VND = danger identifié mais aucune valeur DNEL/PNEC disponible ; NEA = aucune exposition prévue ; NPI = aucun danger identifié.

8.2. Contrôles de l'exposition

Le recours à des mesures techniques appropriées devant toujours avoir la priorité sur l'utilisation des dispositifs de protection individuelle, veiller à assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail par le biais d'un système d'aspiration approprié.

Pour le choix des dispositifs de protection individuelle au besoin demander conseil aux fournisseurs de substances chimiques.

Les dispositifs de protection individuelle doivent être marqués du label de certification CE qui atteste leur conformité aux normes en vigueur.

PROTECTION DES MAINS

Dans le cas où serait prévu un contact prolongé avec le produit, il est recommandé de se protéger les mains avec des gants de travail résistant à la pénétration (réf. norme EN 374).

Le matériau des gants de travail doit être choisi en fonction du processus d'utilisation et des produits qui en dérivent. Il est par ailleurs rappelé que les gants en latex peuvent provoquer des phénomènes de sensibilisation.

PROTECTION DES PEAU

Utiliser des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité à usage professionnel de catégorie I (réf. Règlement 2016/425 et norme EN ISO 20344). Se laver à l'eau et au savon après avoir ôté les vêtements de protection.

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 5/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

PROTECTION DES YEUX

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques (réf. norme EN 166).

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Non indispensable, sauf indication contraire, pour l'évaluation du risque chimique.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

VINIL ACETATO

Évitez le contact avec la peau et les yeux | Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols | Utiliser uniquement dans une zone équipée d'une douche de sécurité | Gardez la douche oculaire disponible | Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation | Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés | Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit | Protection respiratoire: appareil de protection respiratoire à filtre A / PA | Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale | En plus des lunettes, portez un écran facial s'il existe une possibilité raisonnable d'éclaboussures sur le visage | L'équipement doit être conforme à la norme EN 166 | protection de la peau: vêtements imperméables | Protection des mains: Gants résistant aux produits chimiques | Type: Butoject (société KCL) ou élément comparable; ou se référer aux recommandations du fabricant de gants | Évaluation: selon EN 374: niveau 4 | Épaisseur du matériau: environ 0,3 mm | Temps de passage: environ 120 min | Matériau approprié: caoutchouc butyle

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat PhysiquesolideCouleurselon ficheOdeurinodore

Seuil olfactif Pas disponible pH Pas disponible

Point de fusion ou de congélation > 95 °C

Point initial d'ébullition Pas disponible Intervalle d'ébullition Pas disponible Point d'éclair Pas disponible Taux d'évaporation Pas disponible Inflammabilité de solides et gaz Pas disponible Limite inférieur d'inflammabilité Pas disponible Limite supérieur d'inflammabilité Pas disponible Limite inférieur d'explosion Pas disponible Limite supérieur d'explosion Pas disponible Pression de vapeur Pas disponible Densité de vapeur Pas disponible Densité relative Pas disponible

Solubilité soluble dans les solvants

Coefficient de partage: n-octanol/eau organiques
Pas disponible
Température d'auto-inflammabilité Pas disponible
Température de décomposition Pas disponible

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 6/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

Viscosité Pas disponible
Propriétés explosives Pas disponible
Propriétés comburantes Pas disponible

9.2. Autres informations

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est prévisible.

VINIL ACETATO

Une polymérisation peut se produire | Il peut polymériser violemment ou explosivement s'il est contaminé ou surchauffé. | Une polymérisation incontrôlée peut provoquer un dégagement de chaleur rapide et une augmentation de la pression qui peuvent provoquer une rupture violente des récipients ou récipients de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.

VINIL ACETATO

Évitez toute source d'ignition. | Évitez tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les décharges électrostatiques. | Évitez les températures supérieures à 30 ° C / 86 ° F

10.5. Matières incompatibles

VINIL ACETATO

Tenir à l'écart de: agents oxydants, initiateurs de radicaux, acides forts, amines

10.6. Produits de décomposition dangereux

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 7/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit, les éventuels dangers du produit pour la santé ont été évalués sur la base des propriétés des substances contenues, selon les critères prévus par la norme de référence pour la classification.

Tenir compte par conséquent de la concentration des substances dangereuses éventuellement indiquées à la section 3, pour évaluer les effets toxicologiques induits par l'exposition au produit.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Informations pas disponibles

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations pas disponibles

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Informations pas disponibles

Effets interactifs

Informations pas disponibles

TOXICITÉ AIGUË

LC50 (Inhalation) du mélange:

Non classé (aucun composant important)

LD50 (Oral) du mélange:

Non classé (aucun composant important)

LD50 (Dermal) du mélange:

Non classé (aucun composant important)

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non irritant

<u>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE</u>

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire Résultats: non irritant

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 8/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 471 de l'OCDE - test in vitro

Fiabilité: 2

Espèce: S. typhimurium

Résultats: négatifs avec et sans activation métabolique

Méthode: test in vivo

Fiabilité: 2

Espèce: Souris ((C57B1 / 6J x C3H / He) F1 male)

Voie d'exposition: intrapéritonéale

Résultats: négatifs

CANCÉROGÉNICITÉ

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 453 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (F344 / DuCrj; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: BMDL 10 477 mg / kg pc / jour

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

Effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 416 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Crl: CD (SD) BR; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale Résultats: NOAEL> = 5000 ppm

Effets néfastes sur le développement des descendants

VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (dérivé de CD Sprague Dawley)

Voie d'exposition: Orale Résultats: NOAEL> = 5000 ppm

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 9/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

VINIL ACETATO

Méthode: Ligne directrice 408 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (CD; mâle / femelle) Voie d'exposition: Orale Résultats: NOAEL 5000 ppm

Méthode: Ligne directrice 453 de l'OCDE

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Crl: CD (SD) BR; mâle / femelle) Voie d'exposition: Inhalation de vapeurs Résultats: NOAEC 50 ppm (nominal)

DANGER PAR ASPIRATION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

Il n'y a pas de données spécifiques sur cette préparation. Utilisez-la selon les bonnes pratiques de travail et évitez de disperser le produit dans l'environnement. Evitez de disperser le produit dans le terrain ou les cours d'eau. Si le produit atteint des cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alertez immédiatement les autorités. Adoptez toutes les mesures pour réduire au minimum les effets sur la nappe d'eau.

12.1. Toxicité

VINIL ACETATO

EC50 - Algues / Plantes Aquatiques

12.7 mg/l/72h

12.2. Persistance et dégradabilité

VINIL ACETATO

Facilement biodégradable, 98% après 14 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations pas disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Informations pas disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes

Informations pas disponibles

Revision n. 4 Meccanocar Italia S.r.l. du 04/11/2020 ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT Imprimè le 04/11/2020 Page n. 10/13 Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur. EMBALLAGES CONTAMINÉS Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.
RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport
Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.) sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).
14.1. Numéro ONU
Pas applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
Pas applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
Pas applicable
14.4. Groupe d'emballage
Pas applicable
14.5. Dangers pour l'environnement

Pas applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Revision n. 4 Meccanocar Italia S.r.l. du 04/11/2020 ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT Imprimè le 04/11/2020 Page n. 11/13 Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020) Pas applicable 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Informations non pertinentes RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Catégorie Seveso - Directive 2012/18/CE : Aucune Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006 **Produit** Point 40 Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH) Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC en pourcentage supérieur à 0,1%. Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH) Aucune Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012 Aucune Substances sujettes à la Convention de Rotterdam Aucune Substances sujettes à la Convention de Stockholm

Aucune

Contrôles sanitaires

Informations pas disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 12/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

des substances indiqués dans la section 3 n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte des indications de danger (H) citées dans les sections 2-3 de la fiche:

Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, catégorie 2 Carc. 2 Cancérogénicité, catégorie 2 Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, catégorie 4

Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

LÉGENDE:

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- CAS NUMBER: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests
- CE NUMBER: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- CLP: Règlement CE 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX NUMBER: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- LC50: Concentration mortelle 50%
- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bio-accumulant et toxique selon le REACH
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition
- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement CE 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train
- TLV: Valeur limite de seuil
- TLV PIC: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- VOC: Composé organique volatile
- vPvB: Très persistant et bio-accumulant selon le REACH
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

- 1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
- 2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
- 3. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
- 4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen
- 5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP) 6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
- 7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP) 8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
- 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)

ADHÉSIFS À CHAUD HOT MELT

Revision n. 4

du 04/11/2020

Imprimè le 04/11/2020

Page n. 13/13

Remplace la révision:3 (du: 28/10/2020)

- 10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
- 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP) 12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
- 13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)
- 14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP)
- 15. Règlement (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP)
- 16. Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP)
- The Merck Index. 10th Edition Handling Chemical Safety
- INRS Fiche Toxicologique (toxicological sheet)
- Patty Industrial Hygiene and Toxicology
- N.I. Sax Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
- Site Internet IFA GESTIS
- Site Internet Agence ECHA
- Banque de données de modèles de SDS de substances chimiques Ministère de la santé et Institut supérieur de la santé

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Fournir une formation appropriée au personnel chargé de l'utilisation de produits chimiques.

La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul figurant dans l'Annexe

I du CLP, sauf autres indications figurant dans les sections 11 et 12.

Les méthodes d'évaluation des propriétés physicochimiques figurent dans la section 9.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

02 / 03 / 07 / 08 / 09 / 10 / 11 / 12 / 13 / 15 / 16.